

# Programme de développement durable à l'horizon 2030

## UN APERÇU DE LA CONTRIBUTION DE LA PROFESSION COMPTABLE



International Federation of Accountants®



CPA

COMPTABLES PROFESSIONNELS AGRÉÉS CANADA



# Programme de développement durable à l'horizon 2030

**UN APERÇU DE LA CONTRIBUTION  
DE LA PROFESSION COMPTABLE**



## **AVERTISSEMENT**

La présente publication, reproduite et traduite par Comptables professionnels agréés du Canada (CPA Canada), fournit des indications ne faisant pas autorité.

CPA Canada et les auteurs déclinent toute responsabilité ou obligation pouvant découler, directement ou indirectement, de l'utilisation ou de l'application de cette publication.

Le document The 2030 Agenda for Sustainable Development publié en anglais par l'International Federation of Accountants (IFAC) en novembre 2016 a été traduit en français par CPA Canada en [July 2017], et est utilisé avec l'autorisation de l'IFAC. La version approuvée des publications de l'IFAC est celle qui est publiée en anglais par l'IFAC. L'IFAC décline toute responsabilité quant à l'exactitude et à l'exhaustivité de cette traduction française, ou aux actions qui pourraient découler de son utilisation.

Texte anglais de The 2030 Agenda for Sustainable Development © 2016 par l'IFAC.  
Tous droits réservés.

Texte français de The 2030 Agenda for Sustainable Development © 2017 par l'IFAC.  
Tous droits réservés.

Titre original : The 2030 Agenda for Sustainable Development ISBN 978-1-60815-314-5

Veuillez écrire à [Permissions@ifac.org](mailto:Permissions@ifac.org) pour obtenir l'autorisation de reproduire, de stocker ou de transmettre ce document, ou de l'utiliser à d'autres fins similaires.

# Table des matières

<b>Avant-propos</b>	<b>1</b>
<b>Les objectifs de développement durable de l'ONU : sommes-nous prêts?</b>	<b>3</b>
La suite à donner aux objectifs du millénaire pour le développement	3
Aller de l'avant	5
Un appel à l'action lancé aux entreprises	6
La profession comptable à l'échelle mondiale	7
<b>La réalisation des ODD : la contribution de la profession comptable à l'échelle mondiale</b>	<b>13</b>
<b>OBJECTIF 4</b>	
<b>Éducation de qualité</b>	<b>15</b>
Priorités de la profession pour une éducation de qualité	15
Initiatives pour enrichir le bassin de candidats talentueux	16
Moyens novateurs de contribuer à la littératie financière dans la société	17
<b>OBJECTIF 5</b>	
<b>Égalité entre les sexes</b>	<b>19</b>
Priorités de la profession pour favoriser l'égalité entre les sexes	19
<b>OBJECTIF 8</b>	
<b>Travail décent et croissance économique</b>	<b>23</b>
Priorités de la profession pour favoriser le travail décent et la croissance économique	23

<b>OBJECTIF 9</b> <b>Industrie, innovation et infrastructure</b>	<b>27</b>
Priorités de la profession relatives à l'industrie, à l'innovation et à l'infrastructure	27
<b>OBJECTIF 12</b> <b>Consommation et production responsables</b>	<b>31</b>
Priorités de la profession en matière de consommation et de production responsables	31
De nouvelles exigences en matière d'information et d'assurance	33
<b>OBJECTIF 13</b> <b>Mesures relatives à la lutte contre les changements climatiques</b>	<b>36</b>
Priorités de la profession pour la lutte contre les changements climatiques	36
<b>OBJECTIF 16</b> <b>Paix, justice et institutions efficaces</b>	<b>39</b>
Priorités de la profession pour l'avènement de la paix et de la justice et pour des institutions efficaces	39
<b>OBJECTIF 17</b> <b>Partenariats pour la réalisation des objectifs</b>	<b>44</b>
Priorités de la profession en matière de partenariats pour la réalisation des objectifs	45
<b>Et pour la suite?</b>	<b>47</b>

# Avant-propos

Pendant plus de 200 ans, la mondialisation et l'industrialisation ont procuré de nombreux bienfaits sur le plan sociétal. Elles ont toutefois contribué aux problèmes de développement durable, notamment les inégalités et l'extrême pauvreté, les changements climatiques et d'autres problèmes de nature éthique et morale. Les 17 objectifs de développement durable (les ODD) des Nations Unies, un ensemble universel d'objectifs comprenant 169 cibles et de multiples indicateurs de progrès pour chaque cible, ont été établis afin de permettre à tous les États membres de l'ONU de relever ces défis et d'établir un programme et des politiques de développement durable en vue de la préservation de la planète et de ses habitants ainsi que de la prospérité au cours des 15 prochaines années.



Les 17 ODD ont été adoptés officiellement lors du Sommet de l'ONU sur le développement durable tenu à New York en 2015, et ils sont entrés en vigueur en janvier 2016. L'IFAC a cerné huit de ces objectifs à l'égard desquels les membres de la profession comptable et les professionnels comptables en entreprise ou du secteur public peuvent jouer un rôle particulièrement important, dans le contexte de ce nouveau programme mondial de développement durable. Comme première démarche pour amorcer la réflexion sur la contribution de la profession comptable à l'échelle mondiale en vue de faciliter la réalisation des ODD, le Professional Accountants in Business (PAIB) Committee (comité des professionnels comptables en entreprise [PAIB]) de l'IFAC a organisé des ateliers dans le cadre des deux réunions qu'il a tenues en 2016 afin d'avoir des échanges de vues sur :

- la manière dont la profession comptable peut contribuer à la réalisation des ODD;
- ce que les ODD signifient pour les professionnels comptables, en particulier ceux qui ont pour mandat d'aider leur organisation à comprendre son rôle dans le cadre du programme mondial de développement durable.

Lors du premier atelier, M. George Kyriacou, chef des finances adjoint du Programme des Nations Unies pour le développement et comptable en management, a fait un survol de l'historique et du cadre conceptuel des ODD et des principes sous-jacents à ces objectifs. Les participants à ces réunions du comité PAIB – des leaders d'opinion dans la profession comptable et le monde des affaires – ont examiné les ODD qui présentent un intérêt particulier pour les comptables en entreprise et dans le secteur public.

Le Professional Accountancy Organization (PAO) Development Committee (comité de développement des organisations professionnelles comptables) de l'IFAC a également apporté sa contribution en expliquant bien le rôle important que joue le renforcement des capacités des organisations professionnelles comptables dans la réalisation des objectifs. Je tiens aussi à remercier M. Stathis Gould, de l'IFAC, qui a su réunir les représentants de ces différents courants, points de vue et champs de compétence.

La présente publication donne un aperçu des discussions tenues, des consensus dégagés ainsi que des questions qui continuent d'animer les débats. Elle trace la voie à suivre pour les membres de l'ensemble de la profession, et non pas seulement pour les comptables en entreprise, en vue de susciter une forte mobilisation à l'égard des ODD, ce qui contribuera à la durabilité de leurs organisations et profitera à la société en général.

Cette nouvelle donne obligera l'IFAC et ses organisations membres, qui représentent près de trois millions de professionnels comptables à l'échelle mondiale, à examiner leur mission, leurs stratégies et leurs plans dans le contexte des ODD. Les membres de notre profession doivent réfléchir sur leur contribution à la réalisation des ODD et sur les bénéfices qui en découlent pour la société, et ils doivent exposer clairement la situation à ce chapitre. La présente publication se limite à donner le coup d'envoi à un mouvement qui permettra, nous l'espérons, d'aborder les choses sous un nouvel angle et qui favorisera un dialogue planétaire au sein de la profession, mais aussi dans d'autres sphères d'activité.

Le président du conseil,

M. Charles Tilley

IFAC Professional Accountants in Business Committee (comité des professionnels comptables en entreprise [PAIB] de l'IFAC)

# Les objectifs de développement durable de l'ONU : sommes-nous prêts?

La population mondiale s'élèvera bientôt à **8,5 milliards de personnes**, vers 2030 selon les prévisions; en matière de développement durable, le problème des inégalités et la raréfaction des ressources de la planète posent des défis et comportent des incertitudes dont les multiples dimensions sont interreliées. Comme il s'agit de risques systémiques touchant l'ensemble de la planète, aucun pays, aucun gouvernement, aucune entreprise ni aucune partie prenante ne peuvent, isolément, prétendre les pallier ou les gérer.

Voilà pourquoi les actions menées en collaboration pour le **développement durable** se multiplient, car l'on sait très bien que le développement économique mondial en dépend. C'est ainsi que les 193 États membres des Nations Unies (ONU) ont approuvé en 2015 le Programme de développement durable à l'horizon 2030 ainsi que les 17 objectifs de développement durable (les ODD), ce qui démontre un engagement politique à grande échelle pour régler quelques-uns des problèmes du monde les plus difficiles à résoudre, notamment l'extrême pauvreté, les inégalités et les changements climatiques.

## **La suite à donner aux objectifs du millénaire pour le développement**

Les ODD constituent un cadre s'appuyant sur un vocabulaire commun que les gouvernements, les entreprises et d'autres parties peuvent utiliser pour relever les défis systémiques interreliés en matière de développement et atteindre les huit objectifs du Millénaire pour le développement (les OMD) antérieurement énoncés.

Ces OMD, établis en 2000, ont été approuvés par 146 États membres de l'ONU. Le [rapport 2015 sur les objectifs du Millénaire pour le développement](#), soit le dernier rapport publié à ce sujet, résume les résultats des 15 dernières années et expose les nombreux progrès. Par exemple, l'extrême pauvreté liée à l'insuffisance de revenus a été réduite de moitié et les taux d'infection par le VIH et la malaria ont diminué de 40 %.

L'on constate toutefois que les résultats obtenus sont inégaux et que les OMD n'ont pas été mis en œuvre dans tous les pays. Il subsiste encore aujourd'hui des écarts de richesse vertigineux. Dans les régions en développement, les enfants des foyers les plus pauvres ont quatre fois plus de chances de ne pas avoir accès à l'éducation que ceux des foyers les mieux nantis. Et il reste beaucoup à faire en matière de viabilité écologique, si l'on considère, par exemple, que les émissions mondiales de dioxyde de carbone ont augmenté de plus de 50 % depuis 1990. De surcroît, les OMD ne tenaient pas suffisamment compte de l'ensemble des cibles et des indicateurs nécessaires à la réalisation des trois dimensions du développement durable, à savoir la croissance économique, l'inclusion sociale et la protection de l'environnement.

C'est dans la foulée d'une consultation mondiale d'une ampleur sans précédent que les ODD ont été établis, pour combler les lacunes des OMD et indiquer les prochaines étapes. L'ONU a déployé des efforts de communication et de collaboration à grande échelle, et non uniquement auprès du gouvernement de chaque pays; en effet, l'organisation a fait appel au milieu universitaire, aux médias, au secteur privé, aux employeurs, aux syndicats, à la société civile ainsi qu'aux décideurs pour recueillir leur point de vue sur les principaux défis du développement. Ce sont les coordonnateurs résidents de l'ONU de chaque pays qui ont piloté le processus de consultation, et ils continueront d'y participer pour l'après-2015. Le [sondage MY World](#), qui a permis de recueillir des données auprès de 9,7 millions de personnes, s'inscrivait dans ce processus.



Les illustrations présentées dans ce document ont été réalisées par Kingman Ink lors du premier atelier du comité PAIB.

## Aller de l'avant

Les ODD permettent essentiellement de combler les lacunes des OMD et proposent un programme de développement durable couvrant un plus large spectre et axé principalement sur la durabilité économique, sociale et environnementale.

Contrairement aux OMD, les ODD reposent sur plusieurs grands principes.

- *L'universalité* : une valeur fondamentale des ODD, qui marque un changement de cap par rapport aux OMD. Les objectifs s'appliquent à tous les pays, peu importe leur niveau de développement, le monde étant considéré comme un tout. Au sein de chaque pays, toutes les parties-pouvoirs publics, entreprises et société civile-doivent réfléchir sérieusement à ce qu'elles peuvent faire.
- *L'intégration* : assurer l'équilibre entre les trois dimensions du développement durable, à savoir la croissance économique, l'inclusion sociale et la protection de l'environnement, gérer les compromis et maximiser les synergies entre les objectifs et les cibles.

- *L'inclusion* : pour réaliser les objectifs, les pays doivent aller au-delà des moyennes – les ODD doivent profiter à tous, éradiquer la pauvreté et réduire les inégalités. Tous les pays sont également invités à produire des données plus exactes et plus détaillées.

### Un appel à l'action lancé aux entreprises

Les entreprises jouent un rôle tout aussi important dans la réalisation des ODD que les gouvernements, les organismes non gouvernementaux et la société civile. À l'échelle mondiale, le secteur privé génère la vaste majorité des emplois, des mouvements de capitaux et, en moyenne, 60 % du produit inté-

rieur brut (PIB). Il lui incombe de répondre à cet appel à l'action en établissant un lien entre les stratégies commerciales et les ODD, en élaborant des solutions pilotées par les entreprises et en favorisant le développement durable des entreprises.

« C'est en établissant et en validant les objectifs, les stratégies et les plans d'entreprise à travers le prisme des ODD que l'on amènera le secteur privé à relever les défis posés par le développement durable. »  
[Traduction libre]

De leur côté, les gouvernements cherchent à créer des partenariats public-privé pour établir un plan d'action. Selon les estimations, les coûts de réalisation des ODD s'établiront entre 1,5 % et 4 % du PIB mondial. De toute évidence, les fonds disponibles ne sont pas à la hauteur des exigences en matière d'investissement dans l'infrastructure et de mise en œuvre de solutions

et pour combler cet écart, on ne pourra compter uniquement sur la capacité de mobilisation des ressources nationales par les gouvernements et l'aide publique. La collaboration entre le secteur public et le secteur privé est un élément essentiel de l'effort de mise en œuvre des ODD.

Selon l'**étude de 2016 portant sur les opinions des chefs d'entreprise réalisée par le Pacte mondial des Nations Unies et Accenture Strategy**, les chefs d'entreprise estiment que les ODD représentent une belle occasion de revoir les façons de faire en matière de développement durable. Pour 89 % des participants à cette étude, l'engagement envers le développement durable a un impact réel sur leur secteur d'activité. Ce point de vue est d'ailleurs étayé par l'étude de PwC, ***Make It Your Business: Engaging with the Sustainable Development Goals***, selon laquelle 71 % des entreprises affirment avoir commencé à planifier leur démarche au regard des ODD. Toutefois, seulement 13 % d'entre elles ont déjà déterminé les outils qui leur permettront d'évaluer l'incidence de leurs actions à l'égard des ODD.

C'est en établissant et en validant les objectifs, les stratégies et les plans d'entreprise à travers le prisme des ODD que l'on amènera le secteur privé à relever les défis posés par le développement durable. Un bon point de départ serait de relier ces objectifs, stratégies et plans aux ODD; certaines organisations ont commencé par brosser un tableau de leur contribution à la réalisation des ODD dans leurs rapports (pour obtenir d'autres exemples, voir l'article « [The SDGs, Corporate Strategy, and Corporate Reporting](#) »). À terme, il faut des actions concrètes; certaines entreprises, notamment [Novo Nordisk](#), ont indiqué que leurs efforts seraient de nature stratégique et qu'ils auraient une portée concrète.

De plus en plus de ressources et d'outils de soutien sont offerts aux entreprises déterminées à réaliser les objectifs. Par exemple, le [Conseil mondial des entreprises pour le développement durable](#) et le [Pacte mondial des Nations Unies](#), ainsi que l'initiative [Business Call to Action](#), fournissent des ressources pour aider les entreprises. Le Forum économique mondial a également [publié un article exposant les différentes formes que peut prendre la contribution des entreprises](#).

### **La profession comptable à l'échelle mondiale**

La profession contribue grandement à la solidité et à la viabilité des organisations, des marchés des capitaux et des économies. Elle joue donc forcément un rôle crucial dans la réalisation des ODD et l'atteinte des cibles.

La profession est bien placée pour parler d'une seule voix sur des questions propres à l'ensemble des économies et des sociétés. Comptant sur un large bassin de professionnels chevronnés dans divers domaines d'activité, les organisations professionnelles comptables doivent continuer de doter leurs membres des compétences pertinentes et de leur insuffler la volonté nécessaire pour œuvrer à la durabilité et à la résilience des organisations, des marchés financiers et des économies.

Une profession comptable solide, composée de professionnels de la comptabilité et des finances hautement qualifiés et respectant les normes éthiques, sert l'intérêt public en favorisant l'activité économique et le développement et en facilitant la prise de décisions par des leaders gouvernementaux et des dirigeants d'entreprise responsables et efficaces.

Les compétences professionnelles propres aux comptables - notamment en gouvernance, en gestion et contrôle des risques, en analyse des activités et en soutien à la prise de décisions, ce qui comprend l'évaluation, la communication de l'information et la certification au niveau des données financières

et non financières – seront de plus en plus recherchées à mesure que les ODD recueilleront une plus large adhésion (voir ci-dessous, Objectifs mondiaux, ambition partagée).

### **OBJECTIFS MONDIAUX, AMBITION PARTAGÉE**

#### ***Leadership des organisations professionnelles comptables à l'égard des objectifs de développement durable de l'ONU***

L'Institute of Chartered Accountants of England and Wales (ICAEW) souligne dans son initiative **Sustainable Business Initiative** (initiative sur le développement durable des entreprises) que la profession :

- a toujours servi l'intérêt public de manière concertée en proposant des bases communes d'évaluation, de communication de l'information et de certification;
- comprend le contexte de chacun des objectifs, leurs interrelations ainsi que la nécessité de mesurer les progrès, ce qui exigera un volume considérable de données que les comptables devront s'employer à analyser et dont ils devront établir la crédibilité;
- s'est brillamment illustrée par sa contribution à la formation de solides institutions locales, sur lesquelles il faudra s'appuyer pour l'atteinte des objectifs.

#### **1. Intégrer les ODD :**

- Quel est le rôle des organisations professionnelles comptables dans la planification et la préparation des stratégies nationales de développement fondées sur les ODD?
- Une fois que les cibles sont intégrées par ordre de priorité dans les plans et les budgets des administrations nationales ou locales, comment les divers secteurs pourront-ils établir une collaboration en vue d'atteindre les ODD?
- Comment de telles cibles peuvent-elles être intégrées dans la stratégie et les plans d'affaires des entreprises?
- Comment la profession pourra-t-elle aider les gouvernements à améliorer les systèmes actuels d'établissement de budgets en vue de la réalisation des ODD?

#### **2. Réaliser les ODD :**

- Quel rôle les organisations professionnelles comptables jouent-elles dans la mise en œuvre des interventions liées aux cibles à atteindre dans le cadre des ODD?
- Comment les organisations professionnelles comptables peuvent-elles favoriser la reddition de comptes pendant l'étape de la réalisation, et non seulement après le fait?

### 3. Faire un suivi à l'égard des ODD :

- Quels **indicateurs** en particulier peuvent être utiles pour permettre d'évaluer la contribution des organisations professionnelles comptables aux ODD et faire rapport à ce sujet?
- Comment les organisations professionnelles comptables peuvent-elles contribuer à la collecte et à l'analyse des données?

En ce qui a trait au Programme de développement durable à l'horizon 2030, les organisations professionnelles comptables peuvent jouer un rôle qui se décline en trois grands axes. Chacun de ces axes suscite diverses questions sur lesquelles ces organisations devront se pencher pour orienter leurs efforts dans le sens des objectifs. L'IFAC espère que les membres de la profession, et d'autres parties externes, maintiendront le dialogue sur ces questions et rechercheront d'autres moyens permettant à la profession d'agir utilement.



# KEY INSIGHTS

**FINANCIAL LITERACY**

FUNDING COLLEGE + EDUCATION

↓

**DONATING RESOURCES**

**CHAMPION DIVERSITY**

Inclusion

increase # of women IN accountability, finance, leadership

**CREATING VALUE** in the ORG

manage Resources

promote investment and Fundraising

Human CAPITAL

Strong + focused **Business Performance**

(RISK AWARENESS and MANAGEMENT)

**INFRASTRUCTURE** x multiplier x

make + impact

Already an **INDUSTRY**

Lungare Forum + General RANGE of benefits

**UN** DEFINITION THE NARROW

**PUBLIC INTEREST** (ask) PAY ATTENTION

**RISK** management

**STUDIES ETHICAL TEACHING** (SUPPLY CHAIN INCLUSION)

LINKED TO PROJECT MANAGEMENT

**INTEGRATED THINKING and REPORTING**

NON TRADITIONAL MEASURES OF

ENVIRONMENTAL IMPACTS IN BUSINESS CONTEXT

GIVE OPINION ON

ENVIRONMENTAL IMPACTS IN BUSINESS CONTEXT

PROMOTE FINANCIAL LITERACY

broader understanding, better decision making

**TRANSPARENCY of REPORTING STEWARDSHIP**

**ETHICAL CULTURE**

Investment proposal, LABOR PRACTICE, CORRUPT Payments

**GOVERNMENT** - STRUCTURE - Risk management

**PUBLIC SECTOR**

**OTHER PROFESSIONS**

Lawyer, ENGINEERS



# La réalisation des ODD : la contribution de la profession comptable à l'échelle mondiale

Dans la foulée des discussions menées par le comité PAIB de l'IFAC et de l'apport du comité de développement des organisations professionnelles de l'IFAC, l'on a ciblé parmi l'ensemble des ODD huit objectifs au moins qui semblent les plus pertinents pour ce qui est de la contribution de la profession à l'échelle mondiale :

- **Objectif 4** : Éducation de qualité
- **Objectif 5** : Égalité entre les sexes
- **Objectif 8** : Travail décent et croissance économique
- **Objectif 9** : Industrie, innovation et infrastructure
- **Objectif 12** : Consommation et production responsables
- **Objectif 13** : Mesures relatives à la lutte contre les changements climatiques
- **Objectif 16** : Paix, justice et institutions efficaces
- **Objectif 17** : Partenariats pour la réalisation des objectifs





## OBJECTIF 4

# Éducation de qualité

**ASSURER L'ACCÈS DE TOUS À UNE ÉDUCATION DE QUALITÉ, SUR UN PIED D'ÉGALITÉ, ET PROMOUVOIR LES POSSIBILITÉS D'APPRENTISSAGE TOUT AU LONG DE LA VIE**



Les cibles à atteindre d'ici 2030 dans le cadre de cet objectif et qui sont les plus pertinentes pour la profession sont les suivantes :

- **4.3** : Faire en sorte que les femmes et les hommes aient tous accès dans des conditions d'égalité à un enseignement technique, professionnel ou tertiaire, y compris universitaire, de qualité et d'un coût abordable.
- **4.6** : Veiller à ce que tous les jeunes et une proportion considérable d'adultes, hommes et femmes, sachent lire, écrire et compter.

### Priorités de la profession pour une éducation de qualité

Une éducation appropriée offerte à tous sur un pied d'égalité et à un coût abordable est largement considérée comme étant un facteur très important pour éradiquer l'extrême pauvreté et favoriser le développement économique. Les organisations professionnelles comptables appuient cet objectif sans réserve.

Actuellement, la profession :

- œuvre à la mise en place des conditions propices pour répondre à la demande mondiale de comptables polyvalents, c'est-à-dire dotés de compétences techniques, mais présentant également de bonnes aptitudes en leadership et en affaires et un esprit d'entreprise aiguisé. Assurer la formation adéquate des professionnels et leur permettre d'acquérir les compétences nécessaires est au cœur de la profession et de ses efforts de renforcement des capacités (voir aussi l'[objectif 8 : Travail décent et croissance économique](#));



- offre une formation professionnelle continue aux comptables tout au long de leur carrière, ce qui les aide à continuer de jouer un rôle utile et à contribuer efficacement à l'obtention de résultats concrets en matière de développement durable.

## PRINCIPALES MESURES À PRENDRE

- **Entreprendre des initiatives pour enrichir le bassin de professionnels talentueux.** Pour que la profession puisse demeurer un vecteur de prospérité économique, il est important qu'elle continue de faire preuve d'imagination pour ouvrir des débouchés aux personnes talentueuses aptes à devenir des comptables professionnels. La profession axe principalement ses efforts sur l'élaboration et l'enrichissement des programmes d'études en comptabilité, dispensés par des organisations professionnelles comptables solides, afin d'accroître les capacités et de pouvoir accueillir des membres d'autres horizons. La profession s'emploie également à assurer une formation et un soutien adéquats aux professionnels comptables pour favoriser leur efficacité dans l'exécution de leurs tâches au sein des entreprises ou dans le secteur public.
- **Trouver des moyens novateurs de contribuer à des objectifs sociaux, comme l'accroissement de la littératie financière.** De plus en plus d'organisations professionnelles comptables offrent des programmes visant à développer la littératie financière au sein de la société. L'amélioration de la littératie financière contribue grandement à élargir l'accès aux services financiers, une exigence exprimée dans plusieurs objectifs (soit les objectifs 1, 2, 5, 8 et 9) et qui constitue un facteur concourant à l'égalité entre les sexes (objectif 5).
- **Trouver des moyens de corriger les inégalités hommes-femmes en ce qui concerne l'admission de nouveaux membres au sein de la profession.** Afin de favoriser l'égalité d'accès, prendre des mesures pour comprendre, et supprimer le cas échéant, les contraintes fondées sur le sexe dans les systèmes de formation et qui ont un effet dissuasif sur les femmes.

### Initiatives pour enrichir le bassin de candidats talentueux

Afin d'appuyer le programme **SkillsFuture** de Singapour, l'Association of Chartered Certified Accountants (ACCA) et l'**Institute of Singapore Chartered Accountants** ont uni leurs forces pour offrir davantage de possibilités aux personnes qui aspirent à devenir comptable et pour répondre aux besoins changeants de la profession en offrant un enseignement de grande qualité aux étudiants d'instituts techniques, d'écoles polytechniques et d'universités ainsi qu'à des professionnels en mi-carrière.

La **recherche menée par l'ACCA sur les talents** dans la fonction financière au niveau international suggère que le fait de modifier les modèles d'enseignement en finance aura une incidence sur l'attraction des talents. Elle souligne que les aspirations des générations plus jeunes à l'égard de la fonction financière pourraient aussi être en train de changer : les rôles en finance et en tant qu'associé en affaires leur semblent plus intéressants que les rôles en finance dans les services partagés.

Le Chartered Institute of Management Accountants (CIMA) a effectué, dans le cadre de son programme de recherche mondial **Global Research Programme**, une analyse sur l'employabilité à l'échelle mondiale et il s'est penché sur les défis qui se posent pour le secteur des finances dans la recherche des meilleurs talents. Cette analyse a eu pour effet d'élargir le débat sur la gestion des talents et sur l'existence d'une certaine inadéquation entre les programmes de formation en comptabilité et les besoins des employeurs. Les auteurs proposent des moyens de corriger cette lacune.

Une **nouvelle recherche effectuée par l'Institute of Chartered Accountants of Scotland et le Financial Reporting Council du Royaume-Uni** met en lumière les qualités et les compétences que doit posséder une équipe d'audit afin de réaliser un audit de grande qualité et qui serve l'intérêt public, dans le contexte des affaires mondial et complexe d'aujourd'hui.

### **Moyens novateurs de contribuer à la littératie financière dans la société**

- La **YES Bank, la Bourse de Bombay (BSE) et l'Institute of Chartered Accountants of India (ICAI)** font équipe pour accroître le niveau de littératie financière en organisant des ateliers de littératie financière dans toutes les succursales de la YES Bank en Inde.
- Plusieurs organisations professionnelles comptables, dont **CPA Canada**, Chartered Accountants Australia and New Zealand et l'American Institute of CPAs (AICPA), ont mis sur pied des programmes de formation et d'informations en littératie financière à l'intention du grand public. Les initiatives de l'AICPA en matière de littératie financière comprennent les programmes **360 Degrees of Financial Literacy** et **Feed the Pig**. De son côté, CPA Canada offre des **ateliers d'éducation financière, présentés gratuitement** à divers publics, notamment les enfants et les aînés; elle organise ainsi annuellement plus de 1 200 activités communautaires visant à renforcer la littératie financière des Canadiens.

### **INITIATIVES VISANT L'HARMONISATION DE L'ENSEIGNEMENT EN COMPTABILITÉ AVEC LES NORMES INTERNATIONALES ET LES MEILLEURES PRATIQUES**

L'IFAC a entrepris des projets importants dans plusieurs pays dans le cadre de son **programme de renforcement des capacités des organisations professionnelles comptables**.

- Au Ghana, au Rwanda et en Ouganda, des projets sont en cours pour renforcer les pratiques d'enseignement des organisations professionnelles comptables de ces pays. Ils portent sur la révision du matériel didactique visant l'obtention du titre professionnel, l'amélioration des systèmes d'examen (y compris la formation du personnel et du jury d'examen); ils englobent également les arrangements concernant les frais de scolarité et les stages d'expérience pratique. Ces projets portent en outre sur l'examen du contenu et des politiques en matière de perfectionnement professionnel continu pour en assurer l'harmonisation avec les normes internationales.
- Au Nigeria, un projet porte sur la révision et l'enrichissement du matériel didactique et des documents d'examen ainsi que sur les processus d'examen du Nigerian College of Accountancy, que supervise l'Association of National Accountants of Nigeria.
- Un projet visant à déterminer la pertinence de créer un diplôme régional en comptabilité de base a été entrepris dans le cadre de l'initiative **MOSAIC** - un effort en lien avec **l'objectif 8**. Dans le cadre de l'étude de faisabilité en cours, qui porte tout d'abord sur l'Afrique, on évalue la situation au chapitre de la diplomation, on examine les lacunes en matière de compétences et on essaie de déterminer l'incidence que pourrait avoir une nouvelle formation en comptabilité de base sur le marché du travail.

## OBJECTIF 5

# Égalité entre les sexes

### PARVENIR À L'ÉGALITÉ DES SEXES ET AUTONOMISER TOUTES LES FEMMES ET LES FILLES



Les cibles à atteindre d'ici 2030 dans le cadre de cet objectif et qui sont les plus pertinentes pour la profession sont les suivantes :

- **5.5** : Garantir la participation entière et effective des femmes et leur accès en toute égalité aux fonctions de direction à tous les niveaux de décision, dans la vie politique, économique et publique.

### Priorités de la profession pour favoriser l'égalité entre les sexes

L'inclusion est bonne pour les affaires (voir l'article « [Why Diversity Matters](#) » du cabinet [McKinsey & Company](#)), mais elle représente un défi pour de nombreuses organisations, notamment pour l'ensemble de la profession comptable. Comme c'est le cas pour toute institution ou entreprise, la profession réalise son plein potentiel si elle peut recruter ses membres et ses leaders parmi le plus large bassin de talents possible. La profession comptable, à l'instar de toutes les professions et entreprises et de tous les secteurs d'activité, doit inclure et mettre à contribution les talents et habiletés de tous, en particulier des femmes, à qui elle doit tendre la main (l'objectif 10 présente une définition plus large de la diversité).

Pour la profession, diversité est synonyme de résilience. Dans de nombreux pays, les femmes sont moins nombreuses que les hommes à être admises à la profession comptable. Fait également important, de nombreuses statistiques indiquent que peu de femmes parviennent à occuper des fonctions de direction en



comptabilité et en finance. Toutefois, des progrès importants ont été réalisés dans certains pays et dans certaines régions : les femmes constituent 75 % de l'effectif de la profession comptable de Singapour et 69 % de celui des Philippines, et elles comptent pour plus de la moitié des nouveaux CPA aux États-Unis. Mais le problème n'est pas réglé pour autant, en particulier si l'on regarde les chiffres relatifs aux postes de direction. Par exemple, aux États-Unis, bien que les femmes représentent près de la moitié du personnel professionnel des cabinets comptables, elles ne comptent que pour 21 % des associés. Même si la parité hommes-femmes est loin d'être atteinte, ce pourcentage indique une bonne performance à ce chapitre par rapport à la proportion d'associées au sein de la profession à l'échelle mondiale; en effet, dans les économies émergentes ou en développement, les cabinets comptables comptent moins de 5 % de femmes associées.

#### PRINCIPALES MESURES À PRENDRE

- **Promouvoir la diversité, en particulier l'égalité hommes-femmes**, au moyen de programmes conçus pour attirer, retenir et, surtout, faire avancer les femmes comptables, et prôner l'instauration de milieux de travail et de cheminements professionnels non traditionnels susceptibles d'intéresser les femmes comptables.
  - **Établir des partenariats et appuyer des initiatives visant à accroître l'effectif féminin en comptabilité et en finance, ainsi que dans d'autres fonctions en finance et en direction d'entreprise.** Par exemple, l'ordre des comptables des Pays-Bas, le Royal Nederlandse Beroepsorganisatie van Accountants, a signé avec d'autres parties prenantes une charte sur la promotion des talents aux échelons supérieurs, la Talent to the Top Charter; il s'agit d'un engagement public en faveur de la diversité dans les postes de direction.
-

## INITIATIVES VISANT LA PROMOTION DES FEMMES EN COMPTABILITÉ ET DANS LE MILIEU DES AFFAIRES

- La [Women's Accounting Leadership Series](#) est un nouvel événement de formation continue destiné aux femmes occupant des postes en comptabilité et en finance. Cette initiative, parrainée par l'Institute of Management Accountants et par la Pace University (États-Unis), permet de rassembler des femmes travaillant en comptabilité et en finance, qu'elles soient novices ou chevronnées, et provenant de différents secteurs d'activité, pour qu'elles puissent échanger des idées sur leur carrière et traiter d'aspects techniques. Elles profitent ainsi d'une tribune pour faire part de leurs expériences sur leur avancement en leadership et sur les stratégies qu'elles ont mises en œuvre pour y parvenir.
- Le Women's Initiatives Executive Committee de l'AICPA, un comité sur les initiatives pour l'avancement des femmes, s'emploie à retenir et à faire avancer les femmes au sein de la profession. Il organise notamment le Women's Global Leadership Summit, un colloque sur le leadership féminin ayant pour but d'aider les femmes à acquérir des compétences en développement des affaires, en mentorat, en réseautage et en service à la clientèle.
- L'Institute of Chartered Accountants of India a créé un [portail destiné aux femmes membres](#) de cette organisation afin de les autonomiser; ce portail est également utile à cette organisation pour formuler et mettre en œuvre des plans, des politiques et des programmes visant à favoriser le perfectionnement de ses membres.
- L'initiative Women in Finance de l'ACCA, pour l'avancement des femmes dans le domaine financier, fait la promotion de la valeur des femmes dans des fonctions de direction d'entreprise et en comptabilité, ce qui constitue un volet des nombreuses activités de cette organisation en matière de promotion de la diversité. Dans le cadre de cette initiative, on aborde les problèmes auxquels les femmes font face de nos jours et on propose de l'aide ainsi que des solutions pratiques.
- Le portail de l'ICAEW sur la [diversité dans les conseils d'administration](#) présente des recherches, des rapports, des articles et des guides récents portant sur des initiatives de nature juridique ou réglementaire au Royaume-Uni et ailleurs dans le monde et visant à accroître la représentation des femmes et la diversité au sein des conseils d'administration.
- CPA Canada et son [Conseil du leadership féminin](#) fournissent aux membres des données et des ressources; à titre d'exemple, mentionnons le document publié en 2016 *L'avancement des femmes dans les postes de leadership : Questions et réponses*, qui présente des données et des informations à jour sur les femmes en entreprise et au sein de la profession de CPA en particulier. Le Conseil offre également deux trousseaux aux femmes en entreprise : une trousse d'orientation de carrière pour les aider à avancer dans la profession et une trousse pour aider les organisations à fidéliser les femmes et à les faire avancer.
- En plus de l'International Federation of Women Accountants, il existe un certain nombre d'associations et de tribunes nationales, notamment l'Association of Women Accountants, du Ghana, et la [Society of Women Accountants, du Nigeria](#), qui permettent aux membres d'échanger et de s'entraider.
- Le [site Web MOSAIC](#), qui collige les nouvelles et les ressources sur le développement de la profession dans le monde, comporte une section consacrée à l'[inclusion, aux femmes et au leadership](#).

---

« Considérant les progrès réalisés par les femmes sur le plan des études en comptabilité et en finance au cours des dernières décennies, peut-on dire que la nomination de 30 femmes de plus à des postes de chefs des finances entre 2000 et 2015 constitue un résultat acceptable? »  
[Traduction libre]

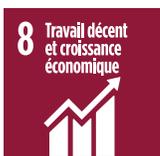
-Sandra Richtermeyer, CMA, CPA, Ph. D., professeure de comptabilité et doyenne associée au Williams College of Business de la Xavier University (États-Unis), dans un article paru dans la revue *Strategic Finance*

---

## OBJECTIF 8

# Travail décent et croissance économique

**PROMOUVOIR UNE CROISSANCE ÉCONOMIQUE SOUTENUE, PARTAGÉE ET DURABLE, LE PLEIN EMPLOI PRODUCTIF ET UN TRAVAIL DÉCENT POUR TOUS**



Les cibles à atteindre d'ici 2030 dans le cadre de cet objectif et qui sont les plus pertinentes pour la profession sont les suivantes :

- **8.1** : Maintenir un taux de croissance économique par habitant adapté au contexte national et, en particulier, un taux de croissance annuelle du produit intérieur brut d'au moins 7 % dans les pays les moins avancés.
- **8.3** : Promouvoir des politiques axées sur le développement qui favorisent des activités productives, la création d'emplois décents, l'entrepreneuriat, la créativité et l'innovation et stimulent la croissance des microentreprises et des petites et moyennes entreprises et facilitent leur intégration dans le secteur formel, y compris par l'accès aux services financiers.

## Priorités de la profession pour favoriser le travail décent et la croissance économique

La croissance économique a d'amples répercussions sur de nombreux ODD, notamment celui d'éliminer la pauvreté (objectif 1). L'ODD 8 porte à l'attention de la profession deux aspects différents, mais qui sont liés.

Le premier aspect est la nécessité pour les comptables de déployer leurs aptitudes et compétences professionnelles auprès des organisations pour accroître leur résilience et en faire des organisations responsables (en lien avec l'**objectif 12**). Le monde des affaires du XXI<sup>e</sup> siècle a besoin de leaders responsables qui peuvent orienter les stratégies et les activités des entreprises de manière à réaliser une performance économique, environnementale et sociale durable. Voilà essentiellement le message du document précurseur



*King Code of Governance* d'Afrique du Sud : la responsabilité sociale et la responsabilité environnementale vont de pair avec la viabilité économique. Cette vision est partagée par un nombre restreint, quoique croissant, d'organisations.

De nombreux comptables travaillant en entreprise ou dans le secteur public jouissent d'une influence qui leur permet de jouer un rôle important pour encourager les comportements et les décisions responsables, ce qui favorise la résilience et la prospérité des organisations. En tant que professionnels des finances, ils doivent veiller à ce que les conséquences financières, sociales et environnementales, ainsi que les répercussions sur la réputation, à court, moyen et long terme, soient prises en compte dans le processus décisionnel.

Le deuxième aspect, d'une portée plus vaste, consiste en la contribution de la profession à l'accroissement de la prospérité et à l'amélioration des niveaux de vie. Selon les [recherches menées par](#)

[le Centre for Economics and Business Research pour le compte de l'IFAC](#), l'effectif et le niveau de croissance de la profession vont de pair avec le développement des économies. Les activités de la profession visant l'amélioration de l'information et de sa présentation, de l'évaluation et de la prise de décisions ont des effets indéniables sur l'amélioration des niveaux de vie, de la santé et du bien-être ainsi que sur l'accroissement de la prospérité des nations et de leurs citoyens. Dans les pays où elle est bien développée, la profession a une influence considérable sur la création et le maintien d'institutions solides et dignes de confiance ([objectif 16](#)), lesquelles permettent en fin de compte d'améliorer le bien-être des populations.

Il est important que la profession puisse faire face aux obstacles à la croissance durable – comme la fraude et la corruption, des défaillances au chapitre de la gouvernance et de la gestion financière dans le secteur public, de mauvaises pratiques comptables et d'audit –, car ces obstacles ont un effet direct sur les vecteurs du développement économique, notamment les investissements locaux et étrangers. La présentation d'informations financières et non financières de haute qualité contribue grandement à la bonne santé des marchés financiers et à la résilience des entreprises, ainsi qu'à la prestation de services publics efficaces et efficients.

## PRINCIPALES MESURES À PRENDRE

- **Accroître la sensibilisation des comptables aux ODD et aux possibilités qui en découlent et encourager la contribution importante de la profession à la croissance économique.** La contribution de la profession à une croissance économique durable sera grandement favorisée si les comptables du monde entier s'investissent personnellement dans cette voie. Grâce à leurs compétences et à la formation continue qu'elles dispensent, les organisations professionnelles comptables sont bien outillées pour inculquer à leurs membres les principes des pratiques commerciales durables afin de leur permettre de relever les divers défis que pose le développement durable.
- **Maintenir l'engagement et poursuivre les efforts visant à renforcer les capacités de la profession et des organisations professionnelles comptables, en particulier dans les pays qui sont actuellement incapables de combler les besoins économiques.** Ouvrir à tous la voie à la profession comptable favorise directement le développement économique. On contribue ainsi à mettre en place les conditions propices aux investissements dans les infrastructures, on jette les bases d'une croissance durable et on facilite la transparence et la reddition de comptes. Les organisations professionnelles comptables peuvent également prendre les devants pour promouvoir des politiques favorisant l'entrepreneuriat et la création d'emplois ainsi que la protection du public.
- **Appuyer l'élaboration et l'adoption de normes internationalement reconnues pour la communication de l'information financière par le secteur privé et le secteur public, ainsi que de normes d'audit et de règles de déontologie, pour faciliter les investissements et le commerce transfrontaliers et soutenir l'élaboration et l'adoption de pratiques communes à l'échelle mondiale.** La mise en œuvre de normes internationales accroît la fiabilité de l'information financière, favorise une meilleure circulation des capitaux et facilite les investissements et le commerce transfrontalier, ce qui aide à terme les économies émergentes à prendre part à l'économie mondiale. Par surcroît, dans un contexte de transparence, on favorise un meilleur accès du public à l'information ([objectif 16](#)).

Comme il est important pour les activités de développement international d'avoir une profession bien développée, il est essentiel de renforcer les capacités de la profession, en particulier dans les économies en développement, pour s'assurer d'avoir un effectif suffisant de professionnels comptables compétents.

À l'échelle mondiale, plus de 150 pays sont dépourvus d'organisations professionnelles comptables ou, s'ils en ont, celles-ci ne disposent pas des capacités suffisantes pour fonctionner efficacement. Les évaluations diagnostiques effectuées par la Banque mondiale et d'autres institutions ont mis en lumière une faible capacité dans plusieurs pays. L'IFAC estime qu'il en coûterait plus de 100 millions de dollars américains pour combler cet écart mondial, que cela pourrait prendre 30 ans et qu'il faudrait pouvoir compter sur une coopération et une collaboration plus étroites entre la profession, les partenaires en développement et le secteur privé.

Comme il est important pour les activités de développement international d'avoir une profession bien développée, il est essentiel de renforcer les capacités de la profession, en particulier dans les économies en développement, pour s'assurer d'avoir un effectif suffisant de professionnels comptables compétents.

Les efforts déployés pour relever ces défis et combler cet écart ont donné lieu aux initiatives suivantes : i) le protocole d'entente historique MOSAIC signé par l'IFAC et 12 partenaires en développement, qui sert de fondement à une approche commune visant le renforcement des capacités des organisations professionnelles comptables; ii) le **Programme de renforcement des capacités des organisations professionnelles comptables** (PAO Capacity Building Program) de l'IFAC, qui appuie l'établissement et la croissance d'organisations professionnelles comptables partout dans le monde, notamment par la gestion de projets entre pairs pour soutenir les organisations professionnelles comptables de nombreux pays, dont le Ghana, le Rwanda et l'Ouganda, grâce à une subvention du Department for International Development du Royaume-Uni.

---

### **L'AMÉLIORATION DES CONDITIONS DE VIE DES POPULATIONS REQUIERT DE SOLIDES SYSTÈMES DE GESTION DES FINANCES PUBLIQUES**

« De solides systèmes de gestion des finances publiques sont nécessaires pour améliorer les conditions de vie des populations des pays en développement. Sinon, l'argent est gaspillé et la fraude y trouve un terrain fertile. » [Traduction libre]

- Alta Prinsloo, directrice générale de l'IFAC, dans la revue, *Public Financial International*

---

#### **ENGAGEMENT ENVERS LE DÉVELOPPEMENT DE LA PROFESSION COMPTABLE**

- Les organisations professionnelles comptables prennent part à une foule d'activités visant à assurer la durabilité de la profession à l'échelle mondiale, souvent de concert avec des organismes d'aide. Elles jouent un rôle consultatif en matière de législation comptable et de modèles de réglementation ainsi que pour le développement des institutions, soit leurs propres organisations professionnelles comptables, des organismes de réglementation et d'autres organismes importants.
- De nombreuses organisations professionnelles comptables de pays développés offrent leur soutien à des organisations professionnelles comptables de pays en développement sous forme de mentorat ou par d'autres moyens pratiques; mentionnons à titre d'exemple la contribution de l'ICAEW, mise en lumière dans l'étude *Building Capacity for a Sustainable Future*.
- Le site Web MOSAIC est un espace d'échanges sur les facteurs clés de succès, les défis qui se posent ainsi que les leçons tirées. Les ressources et les nouvelles qui y sont présentées concernent le développement de la profession et donnent une vue d'ensemble de l'état de la profession à l'échelle mondiale. Le site contient également des indications et des conseils judicieusement choisis traitant du développement des organisations professionnelles comptables et émanant de l'ensemble du réseau de l'IFAC. Pour présenter des projets en particulier, souligner des réussites et favoriser la mise en commun des connaissances, le *site Web contient également une base de données* regroupant des projets en cours et des projets achevés sur le renforcement des capacités.
- La *PAO Capacity Building Series*, une série de documents de l'IFAC portant sur le renforcement des capacités des organisations professionnelles comptables, fournit des outils pratiques de soutien pour le développement d'organisations nationales et régionales solides.

## OBJECTIF 9

# Industrie, innovation et infrastructure

### BÂTIR UNE INFRASTRUCTURE RÉILIENTE, PROMOUVOIR UNE INDUSTRIALISATION DURABLE QUI PROFITE À TOUS ET ENCOURAGER L'INNOVATION



Les cibles à atteindre d'ici 2030 dans le cadre de cet objectif et qui sont les plus pertinentes pour la profession sont les suivantes :

- **9.4** : Moderniser l'infrastructure et adapter les industries afin de les rendre durables, par une utilisation plus rationnelle des ressources et un recours accru aux technologies et procédés industriels propres et respectueux de l'environnement, chaque pays agissant dans la mesure de ses moyens.
- **9.5a** : Faciliter la mise en place d'une infrastructure durable et résiliente dans les pays en développement en renforçant l'appui financier, technologique et technique apporté aux pays d'Afrique, aux pays les moins avancés, aux pays en développement sans littoral et aux petits États insulaires en développement.

## Priorités de la profession relatives à l'industrie, à l'innovation et à l'infrastructure

Cet objectif illustre bien que tous les objectifs sont interreliés. Le changement transformationnel qui s'impose dans l'infrastructure, notamment dans les secteurs de l'énergie, des transports et de la construction, en vue de l'atteinte des objectifs fixés en matière de lutte contre les changements climatiques (**objectif 13**), nécessitera une mobilisation massive du secteur privé. Cela démontre clairement que les politiques d'atténuation des effets des changements climatiques doivent être envisagées dans un contexte plus large englobant la mise en place d'un cadre d'investissement par le truchement de partenariats (**objectif 17**).



Une infrastructure économique de grande qualité est essentielle à l'activité économique, tant à l'intérieur qu'au-delà des frontières nationales, et constitue l'un des leviers d'action les plus puissants pour permettre aux entreprises de faire des investissements porteurs d'une croissance durable et partagée. Le groupe des entreprises B20, un organe au sein duquel le secteur privé formule des recommandations au sujet de politiques pour le Groupe des vingt (G20), a publié en 2014 le rapport *Infrastructure & Investment Taskforce* (rapport du groupe de travail sur l'infrastructure et l'investissement), dans lequel il décrit ce lien ainsi que l'importance de l'information intégrée. L'information intégrée favorise une façon de considérer le capital dans une perspective plus large que celle qui sous-tend actuellement l'information d'entreprise, principalement axée sur les aspects financiers, et qui encourage l'investissement ainsi que l'innovation.

Les professionnels comptables en entreprise et dans le secteur public contri-

Les professionnels comptables en entreprise et dans le secteur public contribuent à établir la confiance dans l'infrastructure financière en fournissant des services d'une importance cruciale, notamment en matière d'analyse décisionnelle, de contrôle diligent, de conseils d'affaires et d'activités de lutte contre la corruption et le blanchiment d'argent, ainsi qu'en préconisant l'information intégrée.

buent à établir la confiance dans l'infrastructure financière en fournissant des services d'une importance cruciale, notamment en matière d'analyse décisionnelle, de contrôle diligent, de conseils d'affaires et d'activités de lutte contre la corruption et le blanchiment d'argent, ainsi qu'en préconisant l'information intégrée. Ces professionnels sont particulièrement bien placés pour démontrer la rentabilité des investissements, tant privés que publics, dans le développement de l'infrastructure, pour lesquels on a tenu compte des critères de durabilité et de création de valeur lors de la prise de décisions.

Le rôle joué par les professionnels comptables dans la promotion des investissements en recherche et développement (R et D) est important également; en effet, ces derniers doivent s'assurer que les investissements sont bien gérés et que les objectifs visés sont atteints. Au chapitre des activités de R et D, l'intervention des

professionnels comptables consiste habituellement à identifier les projets qui cadrent avec les décisions prises en matière de stratégie, de planification, de conception et de production et qui répondent aux besoins, tout en étant rentables, et à évaluer par la suite l'efficacité des activités de R et D entreprises.

## PRINCIPALES MESURES À PRENDRE

- **Faciliter la contribution de la profession à l'information intégrée comme moyen de rééquilibrer la prise de décisions économiques et relatives aux marchés financiers de manière à favoriser la création de valeur à long terme et l'investissement, comme le recommande le rapport du groupe des entreprises B20.** L'objectif 12 traite du rôle crucial des professionnels comptables en entreprise pour ce qui est de favoriser une approche axée sur la prise en compte des multiples formes de capital en vue de la création de valeur au moyen de l'information intégrée. L'information intégrée sur le développement durable tient compte de la stratégie adoptée par les organisations ainsi que des moyens mis en œuvre pour créer de la valeur et elle explique les répercussions sur les décisions en matière d'attribution des ressources financières.
- **Identifier et évaluer les occasions d'investissement dans la nouvelle technologie et l'infrastructure pour favoriser la viabilité des organisations.** On encourage également le recours à une approche de création de valeur à long terme en contribuant de manière éclairée au développement durable par l'application de pratiques appropriées en gestion, en communication de l'information et en comptabilité à l'appui des activités de R et D et de l'innovation. À cette fin, les professionnels comptables en entreprise peuvent contribuer au leadership intellectuel sur les aspects techniques de la création de valeur et de l'évaluation des investissements.
- **Intensifier les efforts pour influencer les pratiques de gouvernance et de gestion financière dans le secteur public et dans le secteur privé, et les orienter sur la bonne voie.** Alors que les investissements dans l'infrastructure ont un effet multiplicateur, en ce sens qu'ils favorisent une croissance économique exponentielle, le sous-investissement dans les infrastructures publiques de nombreux pays est un problème criant, peu importe leur niveau de développement. Trop souvent, la mauvaise gouvernance et la piètre gestion financière dans le secteur public rebutent les investisseurs. Par ailleurs, la comptabilité d'exercice, qui permet de mieux évaluer et comptabiliser les actifs, favorise une meilleure utilisation de ces actifs et contribue à la mobilisation des ressources.

---

« On se rendra compte du véritable avantage de l'information intégrée lorsque les gouvernements, les entreprises et les investisseurs considéreront les risques de façon globale, comme le préconise le Forum économique mondial. Les conséquences sur l'économie réelle sont graves, car le sous-investissement dans l'infrastructure est estimé à 500 milliards de dollars annuellement à l'échelle mondiale. C'est pourquoi il est tellement important que le groupe des entreprises B20 appuie les travaux de l'IIRC et de l'IASB sur la révision du cadre de l'information d'entreprise dans l'optique de faire concorder l'information d'entreprise avec les objectifs des politiques économiques. » [Traduction libre]

-Paul Druckman, chef de la direction de l'International Integrated Reporting Council, de 2010 à 2016

---

## INITIATIVES RELATIVES À L'INFRASTRUCTURE, À L'INVESTISSEMENT ET À L'INNOVATION

- C'est grâce à son influence et à son rayonnement dans le monde que la profession peut faciliter l'adoption de l'information intégrée. L'[Integrated Reporting PAO Network](#), le réseau des organisations professionnelles comptables sur l'information intégrée, offre à ces organisations un cadre permettant de faire circuler des faits nouveaux et des idées et de faire part d'expériences en rapport avec leur contribution à l'information intégrée; il permet en outre à l'IFAC d'aider ces organisations à développer leurs aptitudes en cette matière.
- L'initiative [Accountability. Now.](#), soutenue par une vaste coalition dirigée par la profession, fait la promotion de la reddition de comptes et de la transparence dans le secteur public. Une saine gestion financière et une information financière fiable dans le secteur public, par le truchement de la comptabilité d'exercice, sont des éléments essentiels pour que les pouvoirs publics et les citoyens aient une idée claire de la situation financière d'un pays ou d'une entité, y compris de tous ses actifs et ses passifs. Il est impossible de promouvoir le développement économique et l'amélioration des services publics par l'investissement dans de nouvelles infrastructures sans connaître l'état des finances publiques ni les engagements financiers déjà contractés.
- Le rapport de l'IFAC intitulé [Project and Investment Appraisal for Sustainable Value Creation](#) fournit des indications sur l'évaluation des investissements dans l'optique de la prise de décisions à long terme axées sur la création d'une valeur durable.
- Les publications sur le leadership intellectuel de la profession à l'égard du développement de l'infrastructure et de l'innovation stimulent la réflexion sur l'objectif 9. Mentionnons à cet égard le rapport de l'organisation Chartered Accountants Australia and New Zealand, [Will Technology Disrupt Our Existing and Future Infrastructure?](#), qui examine comment l'innovation technologique évolue, et continuera d'évoluer, et comment les entreprises et les particuliers utilisent l'infrastructure. Quant à la publication [20 Issues on Business Innovation](#) de l'Institute of Chartered Accountants Australia, elle présente aux entreprises des idées pour encourager et soutenir l'innovation.

## OBJECTIF 12

# Consommation et production responsables

### ÉTABLIR DES MODES DE CONSOMMATION ET DE PRODUCTION DURABLES



Les cibles à atteindre d'ici 2030 dans le cadre de cet objectif et qui sont les plus pertinentes pour la profession sont les suivantes :

- **12.6** : Encourager les entreprises, en particulier les grandes et les transnationales, à adopter des pratiques viables et à intégrer dans les rapports qu'elles établissent des informations sur la viabilité.

### Priorités de la profession en matière de consommation et de production responsables

Il est évident que les ODD suscitent des attentes beaucoup plus élevées à l'égard du secteur privé. La publication de codes de gouvernance d'entreprise s'inscrit dans une tendance récente; mentionnons à cet égard le *King Code of Governance* d'Afrique du Sud et le *Corporate Governance Code* du Royaume-Uni, qui soulignent la responsabilité qu'ont les administrateurs d'assurer le succès durable de leur entreprise en prenant en compte les objectifs à long terme dans leur processus décisionnel. Cela donne à entendre que la création de valeur pour les actionnaires est un résultat concret du modèle d'affaires et des activités d'une entreprise, mais n'en est pas l'objectif premier. L'on s'attend dorénavant à ce que les organisations génèrent des retombées nettes positives pour l'environnement, l'économie et la société, et non à ce qu'elles se contentent d'être simplement « un peu moins mauvaises » que leurs concurrentes.

L'objectif 12 est particulièrement pertinent pour les professionnels comptables en entreprise. Pour pouvoir saisir les occasions d'affaires les plus intéressantes que présentent les ODD et réduire les risques, il est essentiel d'intégrer le développement durable dans les activités de l'entreprise et sa gouvernance. Si elles veulent ainsi saisir les occasions d'affaires que présentent les ODD, les entreprises doivent considérer que les objectifs de développement durable sont une composante du tissu organisationnel et s'inscrivent dans la droite ligne des objectifs financiers, stratégiques et opérationnels.

Les professionnels comptables en entreprise doivent s'appuyer sur leur rôle traditionnel d'optimisation des processus d'affaires et de suppression du gaspillage et se tenir au courant des innovations et des technologies émergentes dans leur secteur pour s'assurer de contribuer au développement de produits, de services et de processus qui sont rentables et qui contribuent, directement ou indirectement, à la réalisation des ODD.

L'objectif 12 pose par ailleurs de nouvelles exigences en matière d'information d'entreprise et il exige plus de transparence, car il faut démontrer comment les objectifs et les activités de l'entreprise contribuent à la consommation et à la production responsables.

L'information et l'analyse que les professionnels comptables en entreprise fournissent pour soutenir le processus décisionnel doivent s'appuyer sur une meilleure compréhension des nombreuses sources et des divers inducteurs de valeur à long terme afin d'améliorer le cadre d'élaboration et de mise en œuvre de la stratégie par la modification du modèle d'affaires. Les rapports financiers sont d'une importance cruciale quant à la responsabilité en matière de reddition de comptes du conseil d'administration, mais ils ne permettent pas de s'en acquitter entièrement. La gestion intégrée et son corollaire, l'information intégrée, donnent aux chefs des finances et à leur équipe les moyens et la motivation nécessaires pour se concentrer sur l'information et les décisions importantes pour l'entreprise et susceptibles d'assurer son succès.

La profession a un rôle important à jouer pour rendre les entreprises et les marchés responsables et leur permettre de mieux servir la société et de prospérer. Comme il reste encore beaucoup de chemin à parcourir avant que les entreprises et les industries puissent s'investir pleinement dans le développement durable partout où elles sont établies, les professionnels comptables en entreprise disposent d'une grande latitude pour accroître substantiellement leur contribution à cet égard.

## PRINCIPALES MESURES À PRENDRE

- Faire preuve de leadership de manière visible et concrète afin de contribuer à une information plus complète et plus transparente pouvant rendre les marchés financiers plus responsables et davantage ouverts à tous grâce à un véritable changement dans les processus décisionnels des organisations, désormais ancrés dans une perspective à long terme.** Il est possible d'y parvenir, avec l'aide des professionnels comptables en entreprise, en :

  - s'assurant que les objectifs et les activités de l'entreprise contribuent à la réalisation des objectifs de développement durable, ce qui nécessite de mettre en correspondance plus étroite la responsabilité sociale et environnementale et les retombées économiques;
  - se concentrant sur les risques d'entreprise et les occasions, ainsi que sur les incidences, et sur les possibilités de création de valeur au fil du temps qui en découlent;
  - prenant des décisions stratégiques et opérationnelles qui ont pour effet d'améliorer la productivité et la répartition des ressources et de concourir à l'élaboration d'un modèle d'affaires résilient, ce qui peut procurer un avantage à l'organisation, tant sur le plan sociétal que sur le plan financier (voir l'article « [A Circular Economy Must Drive Management Accounting in the 21st Century](#) »).
- Aider les entreprises, en particulier les grandes et les transnationales, à adopter des pratiques commerciales viables grâce à l'intégration des informations sur la viabilité dans leur gouvernance, leur gestion et les rapports qu'elles établissent.** Forts de leurs compétences professionnelles et de leur sens des affaires, les professionnels comptables sont bien placés pour fournir aux décideurs des informations et des analyses judicieuses leur permettant d'ajuster les modèles d'affaires qui détermineront au bout du compte la capacité de l'organisation de créer de la valeur au fil du temps. Il est important que les décideurs et les organisations comprennent la finalité des informations et veillent à ce qu'elles ne soient pas seulement présentées dans un souci de conformité, mais plutôt comme moyen de prendre de meilleures décisions stratégiques et opérationnelles et de bien informer les parties prenantes externes.
- Poursuivre le développement de services de soutien pour aider les professionnels comptables à participer à l'intégration du développement durable dans la stratégie et les activités.** Cela pourrait prendre la forme de programmes de formation, de prestation de conseils et de présentation d'études de cas mettant en valeur les meilleures pratiques. À cet effet, l'IFAC collabore avec l'[Association pour la comptabilité durable](#) (projet ACD) [du prince de Galles](#) et à la [Natural Capital Coalition](#) (coalition pour la prise en compte du capital naturel) (pour en savoir plus sur l'importance des partenariats pour la réalisation des ODD, voir l'[objectif 17](#)).

## De nouvelles exigences en matière d'information et d'assurance

L'objectif 12 pose de nouvelles exigences quant à l'information d'entreprise et il exige plus de transparence, car il faut démontrer comment les objectifs et les activités de l'entreprise contribuent à la consommation et à la production responsables. Ce degré de transparence supplémentaire permettra également aux professionnels comptables de contribuer à la réalisation d'autres ODD en favorisant une meilleure gestion de l'eau (objectif 6), de la vie aquatique (objectif 14) et de la vie terrestre (objectif 15), au moyen de cadres comme le Natural Capital Protocol, un protocole sur le capital naturel, les normes de la Global Reporting Initiative (GRI) concernant l'information sur le développement durable et le référentiel d'information intégrée international.



Le Conseil mondial des entreprises pour le développement durable, la Global Reporting Initiative et le Pacte mondial des Nations Unies ont établi le **SDG Compass**, que l'on peut qualifier de « boussole » qui aide les organisations à maximiser leur contribution à la réalisation des ODD en les accompagnant dans leurs efforts d'harmonisation de leurs stratégies avec les ODD et en les guidant pour évaluer et orienter leur contribution à cet égard.

Il est également crucial que l'information présentée inspire confiance, et les services d'audit et d'assurance peuvent être utiles à ce chapitre. Le Conseil des normes internationales d'audit et d'assurance (International Auditing and Assurance Standards Board-IAASB) a publié récemment un document de travail intitulé **Supporting Credibility and Trust in Emerging Forms of External Reporting**. Ce document de travail n'est pas associé à un cadre particulier et vise principalement à faciliter la discussion sur le rôle potentiel de l'IAASB ainsi que sur la part que d'autres parties peuvent ou doivent prendre dans un processus global et interactif visant à améliorer la crédibilité de modèles de rapport plus étoffés et à faire en sorte qu'ils inspirent confiance.

---

« Les entreprises font preuve de résilience lorsqu'elles peuvent créer de la valeur de manière constante pour les parties prenantes, ce qui suppose de tenir compte des risques et des occasions que présente le développement durable, notamment les aspects environnementaux et sociaux, et qui se répercutent au bout du compte sur la performance financière et la création de valeur. Les professionnels comptables du secteur public et ceux qui travaillent en entreprise ont un rôle majeur à jouer à l'égard de la prise de décisions concourant à la résilience d'une organisation. » [Traduction libre]

**- Charles Tilley, président du conseil, Professional Accountants in Business Committee (comité des professionnels comptables en entreprise) de l'IFAC**

---

## INITIATIVES POUR PRODUIRE DES RÉSULTATS CONCRETS EN MATIÈRE DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

Le rapport *Creating Value with Integrated Thinking: The Role of the Professional Accountant* propose une réflexion sur le rôle des professionnels comptables en matière de gestion intégrée pour susciter de véritables changements dans les processus décisionnels des marchés et des organisations. Le rapport prône également la valorisation du rôle du chef des finances et de la fonction financière en matière de gestion et d'information intégrées.

Le rapport *Accounting for Sustainability. From Sustainability to Business Resilience* vise à aider les professionnels comptables à mieux comprendre comment ils peuvent aider leur organisation à prendre les mesures nécessaires en matière de développement durable et à mieux les intégrer à leur stratégie. Il clarifie l'important rôle que peuvent, et doivent, jouer les professionnels comptables pour soutenir le développement durable et inscrire l'ensemble des activités de l'entreprise et sa stratégie dans ce contexte, ce qui leur permettra de s'assurer que leur organisation fait preuve de résilience.

Le Réseau de leadership des chefs des finances du projet ACD a rédigé des guides pratiques portant sur quatre aspects du développement durable : la gestion de l'incertitude; la comptabilisation du capital social et humain; l'intégration du développement durable dans l'évaluation des projets d'investissement; et l'amélioration de l'information destinée aux investisseurs. Chaque guide comporte des études de cas provenant des membres du réseau et démontrant l'application des approches et des techniques.

Diverses organisations professionnelles comptables entreprennent des activités et rédigent des publications qui placent le développement durable au premier rang des priorités dans les affaires et en matière de comptabilité. La passerelle [Global Knowledge de l'IFAC](#) contient beaucoup d'information à ce sujet.

## OBJECTIF 13

# Mesures relatives à la lutte contre les changements climatiques

### PRENDRE D'URGENCE DES MESURES POUR LUTTER CONTRE LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES ET LEURS RÉPERCUSSIONS



Les cibles à atteindre d'ici 2030 dans le cadre de cet objectif et qui sont les plus pertinentes pour la profession sont les suivantes :

- **13.1** : Renforcer, dans tous les pays, la résilience et les capacités d'adaptation face aux aléas climatiques et aux catastrophes naturelles liées au climat.
- **13.2** : Incorporer des mesures relatives aux changements climatiques dans les politiques, les stratégies et la planification nationales.
- **13.3** : Améliorer l'éducation, la sensibilisation et les capacités individuelles et institutionnelles en ce qui concerne l'adaptation aux changements climatiques, l'atténuation de leurs effets et la réduction de leur impact et les systèmes d'alerte rapide.

## Priorités de la profession pour la lutte contre les changements climatiques

L'Accord de Paris conclu en décembre 2015 dans le contexte de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques est essentiel à la réalisation de l'objectif 13 et il donne le ton. La profession peut faire beaucoup pour aider les gouvernements, les marchés financiers et les organisations à mettre en œuvre des plans d'adaptation aux changements climatiques et d'atténuation de leurs effets selon les engagements pris dans le cadre de l'Accord de Paris.

Dans certaines fonctions, les professionnels comptables assument des responsabilités particulières quant à la reddition de comptes à l'égard des cibles fixées en matière de changements climatiques. Par exemple, un auditeur général a un rôle déterminant à jouer à titre de tenant de la responsabilité de l'État de rendre compte de sa performance, notamment à l'égard des objectifs et des cibles liés aux changements climatiques.

Les professionnels comptables en entreprise jouent un rôle crucial en aidant leur organisation à prendre les mesures nécessaires face aux changements climatiques et à leurs répercussions. Ils peuvent d'abord et avant tout tenter de démontrer le bien-fondé de telles mesures en présentant les possibilités et les risques qui en découlent dans un contexte d'affaires. En effet, il est important de démontrer en quoi cet ODD contribuera aux objectifs de l'entreprise et à sa résilience à long terme si l'on veut susciter l'adhésion du plus grand nombre et assurer la durabilité de l'entreprise.



Les données objectives sur la performance et les conseils que les professionnels comptables en entreprise présentent doivent porter notamment sur les principaux problèmes liés aux changements climatiques et permettre d'établir des cibles et des objectifs appropriés en vue de la gestion et de la réduction de la pollution et des émissions, et d'en assurer le suivi. Les professionnels comptables peuvent mettre à profit leurs compétences en présentation de l'information et en communication pour concevoir de meilleurs modèles d'information d'entreprise, par exemple un compte de résultat environnemental ou encore la présentation d'une information intégrée ou d'un rapport sur le développement durable, qui donnent aux investisseurs, aux employés et à d'autres parties prenantes un aperçu de la performance d'une organisation en matière de lutte contre les changements climatiques.

---

« L'IFAC encourage les professionnels comptables à mettre leur statut de professionnels et leurs compétences au service des organisations pour les aider à intégrer le risque posé par les changements climatiques dans des aspects comme la stratégie, les finances, les activités et les communications. » [Traduction libre]

**[-Lettre d'appui de l'IFAC à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques](#)**

---

## PRINCIPALES MESURES À PRENDRE

- **Appuyer des politiques fondées sur le marché, telles que la tarification du carbone, comme principal outil pour favoriser la réalisation des gains d'efficacité et des investissements qu'il est nécessaire de faire dans les nouvelles technologies et l'énergie propre, en plus d'assurer l'égalité des conditions de concurrence.**
- **Encourager et appuyer la présentation d'informations cohérentes, accessibles et utiles sur les changements climatiques.** La profession soutient le **Groupe de travail sur l'information financière relative aux changements climatiques** (Task Force on Climate-Related Financial Disclosures) **du Conseil de stabilité financière (CSF)** (Financial Stability Board), lequel constate que les utilisateurs des informations financières sur les changements climatiques relèvent des incohérences dans les pratiques en matière de communication de l'information et se plaignent que les informations ne sont pas mises en contexte ou alors ne peuvent être comparées à d'autres informations, ce qui nuit gravement à leur capacité de prendre en compte les risques liés aux changements climatiques dans leurs décisions à moyen et à long terme, qu'il s'agisse d'investissement, d'octroi de crédit ou de souscription d'assurance. Les travaux du CSF sont également appuyés par le Climate Disclosure Standards Board (CDSB), un consortium international regroupant des entreprises et des organismes non gouvernementaux qui œuvre à faire évoluer l'information d'entreprise et à l'harmoniser en vue de mettre le capital naturel et le capital financier sur un même pied, et contribue à la présentation aux investisseurs d'informations utiles aux fins de la prise de décisions dans les rapports d'entreprise traditionnels par le truchement de son **cadre d'information financière**.
- **Renseigner les professionnels comptables sur les moyens qu'ils peuvent prendre pour contribuer aux efforts de leur organisation en vue de réduire les émissions de carbone et de s'adapter aux changements climatiques.** On encourage ainsi les professionnels comptables à réfléchir sur la manière dont ils peuvent mettre leurs compétences et leurs habiletés à contribution dans la lutte contre les changements climatiques, par exemple, en aidant les organisations à déterminer et à comprendre les risques climatiques ainsi qu'en évaluant les données sur les émissions de carbone et en fournissant une assurance à cet égard.

## SOUTIEN À L'ÉGARD DES MESURES DE LUTTE CONTRE LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES

- La profession comptable fait preuve d'initiative en soulignant la contribution importante des professionnels comptables, lesquels aident les gouvernements, les marchés financiers et les organisations à mettre en œuvre des plans visant l'adaptation aux changements climatiques et l'atténuation de leurs effets. À l'échelle mondiale, l'IFAC a **présenté une lettre d'appui** à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques, lançant ainsi un appel en faveur d'une entente internationale sur les émissions mondiales dans les jours qui ont précédé la 21<sup>e</sup> session de la Conférence des Parties en 2015 et la conclusion de l'Accord de Paris sur les cibles de réduction des émissions.
- Le A4S Accounting Bodies Network a **publié une lettre ouverte** émanant de ses organisations comptables mondiales membres et exhortant les décideurs mondiaux à prendre des actions concertées pour lutter contre les changements climatiques.
- L'article « **Integrated Reporting and Climate Change: A Perfect Marriage** », que l'on peut consulter dans la passerelle Global Knowledge de l'IFAC, explique comment utiliser l'information intégrée pour mieux comprendre le risque posé par les changements climatiques.
- CPA Canada, en collaboration avec Ressources naturelles Canada, mène une initiative pluriannuelle visant à aider les entreprises et autres organisations à mieux comprendre les conséquences des changements climatiques et à s'y adapter. Le but est de soutenir les professionnels comptables du Canada dans le rôle crucial qu'ils jouent en matière d'adaptation en leur fournissant les ressources nécessaires pour aider les organisations à affronter les nouveaux défis posés par les changements climatiques. Cette initiative a permis de **présenter des exemples inspirants** du nouveau rôle joué par les CPA en matière d'adaptation aux changements climatiques.

## OBJECTIF 16

# Paix, justice et institutions efficaces

**PROMOUVOIR L'AVÈNEMENT DE SOCIÉTÉS PACIFIQUES ET OUVERTES À TOUS AUX FINS DU DÉVELOPPEMENT DURABLE, ASSURER L'ACCÈS DE TOUS À LA JUSTICE ET METTRE EN PLACE, À TOUS LES NIVEAUX, DES INSTITUTIONS EFFICACES, RESPONSABLES ET OUVERTES À TOUS**



Les cibles à atteindre d'ici 2030 dans le cadre de cet objectif et qui sont les plus pertinentes pour la profession sont les suivantes :

- **16.5** : Réduire nettement la corruption et la pratique des pots-de-vin sous toutes leurs formes.
- **16.6** : Mettre en place des institutions efficaces, responsables et transparentes à tous les niveaux.

## Priorités de la profession pour l'avènement de la paix et de la justice et pour des institutions efficaces

En l'absence de paix, de stabilité, de respect des droits de la personne et d'une gouvernance efficace fondée sur la règle de droit, les objectifs de développement durable resteront inatteignables.

Les ODD mettent l'accent sur la bonne gouvernance fondée sur une réglementation bien pensée, la règle de droit et des institutions nationales qui fonctionnent bien. La transparence des institutions et du système judiciaire permet d'établir des règles de concurrence stables et équitables pour les entreprises. La priorité de bien des économies émergentes et en développement est d'établir des

politiques en matière de gouvernance, d'investissement, d'échanges commerciaux et de concurrence qui favoriseront l'essor des activités commerciales et l'entrepreneuriat.

L'atteinte des ODD est particulièrement menacée par la fraude et la corruption. L'objectif 16 est parfois appelé « l'objectif des peuples » parce que la fraude et la corruption nuisent au commerce, freinent la concurrence, enlèvent des ressources à ceux qui en ont besoin, réduisent les investissements publics et font fuir les investisseurs étrangers. Les initiatives de développement durable peuvent s'avérer vaines dans un contexte de mauvaise gouvernance et de corruption.



La capacité de la profession de s'employer à aplanir les obstacles à la croissance durable, comme la mauvaise gouvernance, la fraude et la corruption, la mauvaise gestion des finances publiques ainsi que les pratiques inadéquates en matière de comptabilité et d'audit, est importante parce que ces éléments ont une influence directe sur les moteurs du développement économique, notamment les investissements nationaux et étrangers. Des informations financières et non financières fiables et de grande qualité constituent une assise fondamentale pour avoir des marchés financiers sains et des entreprises résilientes, ainsi que pour la prestation efficace et efficiente des services publics.

Des mesures transparentes, cohérentes et sévères de lutte contre la pratique des pots-de-vin et la corruption doivent être appliquées dans l'ensemble des secteurs public et privé.

Compte tenu des sommes d'argent importantes qui transitent par les organismes gouvernementaux, la gestion efficace des finances publiques est un volet essentiel de la solution à l'échelle mondiale. Le développement de cultures organisationnelles solides, ancrées dans la bonne gouvernance et l'éthique, permet aux gouvernements et aux autres organismes du secteur public d'élaborer des politiques qui assurent des services publics résilients, réduisent la fraude et la corruption et, en fin de compte, favorisent un développement plus équitable de l'économie dans les divers pays.

La profession encourage une collaboration étroite entre le secteur privé, le secteur public et les organismes de réglementation, ainsi qu'un engagement solide de leur part afin de combattre la pratique des pots-de-vin et la corruption, ce qui est illustré notamment par sa participation à la réunion ministérielle sur la Convention anticorruption de l'Organisation de coopération et de développement économiques en mars 2016, réunion au cours de laquelle **Mme Olivia F. Kirtley, présidente de l'IFAC**, a parlé du rôle des professionnels comptables dans la lutte contre la corruption.

Des institutions transparentes, réactives et responsables sont un élément essentiel de l'amélioration des conditions de vie et de la mise en œuvre d'un programme de développement durable. De concert avec des systèmes financiers bien gérés, elles contribuent à créer un environnement stable qui permet aux entreprises de fonctionner tout en réduisant les coûts et les risques liés aux activités commerciales. Les institutions solides sont fondées sur une bonne gouvernance qui elle-même prend racine dans l'établissement d'un budget transparent et d'une information financière fiable. La comptabilité d'exercice et l'établissement d'un budget selon ces principes permettent aux gouvernements et aux organismes du secteur public d'établir des politiques et des programmes qui assurent des services publics durables et fiables ainsi qu'une économie plus solide, ce qui, à terme, accroît la confiance des investisseurs étrangers (voir l'article du *Financial Times*, « **Incomplete Public Accounting threatens Africa's Welfare and Growth** »).

## RENFORCER LA GOUVERNANCE

« Reconnaître qu'une gouvernance solide, tant dans le secteur privé que dans le secteur public, est essentielle à la réalisation des objectifs du G20 de reprise, de croissance et de stabilité, ainsi que des objectifs de lutte contre la fraude et la corruption et de restauration de la confiance du public et de l'intégrité. » [Traduction libre]

- *Trust and Integrity: The Accountancy Profession's Call for Action by the G-20, 2016*

Le rôle des Institutions supérieures de contrôle des finances publiques (ISC) et des cours des comptes, qui aident les gouvernements à atteindre les objectifs internationaux, est tout aussi important, comme le montre le blogue du FMI sur la gestion des finances publiques, *How National Audit Offices Can Support Implementation of the SDGs*. Un audit externe solide des comptes publics assure la reddition de comptes au public. Le travail indépendant et objectif de l'Organisation Internationale des Institutions Supérieures de Contrôle des Finances Publiques (INTOSAI) et de ses membres qui vise à établir la reddition de comptes pour les OMD devrait se poursuivre pour les ODD.

Les professionnels comptables, lorsqu'ils se comportent de façon éthique et professionnelle en respectant le **Code de déontologie des professionnels comptables**, peuvent exercer personnellement une influence importante et très favorable sur les organismes des secteurs public et privé. Ils participent ainsi à la création d'une culture de comportement éthique au sein des équipes des finances ainsi qu'au sein des autres équipes, et ils encouragent les pratiques éthiques comme la lutte contre la fraude et la corruption et leur élimination.

Le Code de déontologie a été **mis à jour récemment afin d'indiquer aux professionnels comptables la marche à suivre pour dénoncer des situations possibles de non-conformité** aux pouvoirs publics compétents sans en être empêchés par l'obligation déontologique au secret professionnel. Il met l'accent sur le rôle des professionnels comptables d'expérience en entreprise dans la promotion d'une culture de respect des lois et règlements, ainsi que de prévention des situations de non-conformité au sein de leur organisation, par exemple par la mise en œuvre d'une réponse plus rapide à la fraude.

### PRINCIPALES MESURES À PRENDRE

- **Prôner la bonne gouvernance fondée sur une réglementation bien pensée, la règle de droit et des institutions nationales qui fonctionnent bien.** Dans le cadre de sa récente campagne #BuildTrust, l'**IFAC a soumis au G20 les recommandations** suivantes en vue d'une croissance partagée et durable :
  - renforcer la gouvernance qui, tant dans le secteur privé que dans le secteur public, est essentielle à la réalisation des objectifs du G20 de reprise, de croissance et de stabilité, ainsi que des objectifs de lutte contre la fraude et la corruption, et de restauration de la confiance du public et de l'intégrité;
  - promouvoir et adopter des principes d'une réglementation harmonisée afin de créer un environnement réglementaire international plus uniforme et plus efficace;
  - reconnaître l'importance de l'application des normes internationales dans tous les pays, et notamment des normes internationales en matière de comptabilité, d'audit et d'assurance, de déontologie et de formation ainsi que de comptabilité du secteur public;
  - exiger l'utilisation du référentiel d'information intégrée international partout dans le monde.
- **Accroître la capacité des professionnels comptables de mettre à profit leurs compétences pour mettre en place des politiques de gouvernance et des contrôles qui font obstacle à la fraude, à la corruption et au blanchiment d'argent, tout en améliorant la transparence, et la capacité des comptables à en assurer l'application.** Les organisations comptables professionnelles peuvent y contribuer en fournissant un soutien logistique aux professionnels comptables et, dans la mesure du possible, en fournissant des ressources et une formation pour les aider à lutter contre la fraude et la corruption. Elles peuvent aussi offrir un soutien plus large afin d'aider les gouvernements et les organismes du secteur public à faire en sorte que la planification et l'établissement du budget, la gestion des coûts, les investissements et l'information financière soient plus efficaces, plus transparents et plus faciles à comprendre pour le gouvernement et ses parties prenantes, tout particulièrement les citoyens.
- **Promouvoir l'importance du rôle de l'audit externe des comptes publics pour ce qui est d'assurer un suivi des mesures prises par l'État pour atteindre les ODD et leurs cibles et de faire rapport à cet égard.** L'audit externe des comptes publics peut contribuer directement aux objectifs de développement du fait que les auditeurs assurent le suivi des mesures prises par l'État pour atteindre les ODD et leurs cibles et qu'ils font rapport à cet égard. En outre, le travail que font les auditeurs pour lutter contre la corruption, la fraude et la mauvaise gestion financière, tant au niveau des administrations publiques nationales que locales, aide à préserver les fonds publics et la capacité des gouvernements d'atteindre leurs objectifs par le biais des services et des investissements publics.

## SOUTIEN POUR LA PAIX, LA JUSTICE ET DES INSTITUTIONS SOLIDES

- *Établir des partenariats avec d'autres intervenants au sein de la profession et à l'extérieur de celle-ci afin de contribuer au changement* : En 2016, de nombreuses organisations comptables, dont l'IFAC, et de nombreuses institutions judiciaires **ont publié un communiqué conjoint sur la lutte contre la corruption**. La lettre expose la manière dont la profession s'engage dans la lutte contre la fraude en poursuivant sa collaboration avec les gouvernements, les organismes de réglementation, les organismes chargés de l'application de la loi et d'autres organismes internationaux.
- *Soutenir la profession grâce au leadership intellectuel et à des conseils pertinents* :
  - Le document ***International Framework: Good Governance in the Public Sector*** (cadre international de gouvernance dans le secteur public), rédigé par l'IFAC et le Chartered Institute of Public Finance and Accountancy (CIPFA), vise à encourager une gouvernance efficace dans le secteur public par l'amélioration du processus décisionnel et une utilisation efficiente des ressources.
  - Le **Counter Fraud Center, centre de lutte contre la fraude du CIPFA**, et la vidéo *Fraud Insights* de l'organisation Chartered Accountants Australia and New Zealand participent à la lutte contre la fraude et la corruption dans les administrations publiques centrales et locales, ainsi que dans les secteurs de la santé, de l'éducation et des organismes de bienfaisance et dans le secteur privé.

## OBJECTIF 17

# Partenariats pour la réalisation des objectifs

### REVITALISER LE PARTENARIAT MONDIAL AU SERVICE DU DÉVELOPPEMENT DURABLE ET RENFORCER LES MOYENS DE CE PARTENARIAT



Les cibles à atteindre d'ici 2030 dans le cadre de cet objectif et qui sont les plus pertinentes pour la profession sont les suivantes :

- **17.1** : Améliorer, notamment grâce à l'aide internationale aux pays en développement, la mobilisation de ressources nationales en vue de renforcer les capacités nationales de collecte de l'impôt et d'autres recettes.
- **17.3** : Mobiliser des ressources financières supplémentaires de diverses provenances en faveur des pays en développement.
- **17.9** : Apporter, à l'échelon international, un soutien accru pour assurer le renforcement efficace et ciblé des capacités des pays en développement et appuyer ainsi les plans nationaux visant à atteindre tous les objectifs de développement durable, notamment dans le cadre de la coopération Nord-Sud et Sud-Sud et de la coopération triangulaire.
- **17.13** : Renforcer la stabilité macroéconomique mondiale, notamment en favorisant la coordination et la cohérence des politiques.
- **17.14** : Renforcer la cohérence des politiques de développement durable.
- **17.16** : Renforcer le partenariat mondial pour le développement durable, associé à des partenariats multipartites permettant de mobiliser et de partager des savoirs, des connaissances spécialisées, des technologies et des ressources financières, afin d'aider tous les pays, en particulier les pays en développement, à atteindre les objectifs de développement durable.

## Priorités de la profession en matière de partenariats pour la réalisation des objectifs

Les ODD ne pourront être atteints si les entreprises ne s'engagent pas dans des partenariats afin de réaliser des objectifs communs ou de remédier aux problèmes systémiques. Les partenariats peuvent se conclure dans l'ensemble de la chaîne de valeur, au sein d'un même secteur ou entre des administrations publiques et des organisations de la société civile. Des partenariats solides et une collaboration étroite sont les éléments les plus importants pour atteindre les ODD. La conclusion de partenariats intersectoriels institutionnels fait en sorte que chaque objectif obtienne le soutien et les ressources nécessaires.

L'IFAC, au nom de la profession comptable à l'échelle mondiale, continuera d'établir des partenariats avec des parties prenantes, notamment les organisations professionnelles comptables, l'INTOSAI, les gouvernements, les cabinets comptables, les donateurs internationaux et autres agences de développement, les organismes de réglementation et d'autres organismes afin de maximiser la contribution de la profession à la réalisation des ODD.

Les professionnels comptables, à l'instar des gouvernements et des contribuables, ont un rôle essentiel à jouer pour améliorer la perception des impôts à l'échelle nationale et pour prévenir l'évasion fiscale ainsi que les flux monétaires illicites. L'article « [The Role of Professional Accountants in the Proper Functioning of Taxation Systems](#) » traite des divers rôles et responsabilités des professionnels comptables dans le domaine de la fiscalité.



### PRINCIPALES MESURES À PRENDRE

**Rechercher collectivement les secteurs dans lesquels la profession peut apporter sa contribution, surtout là où son point de vue et son influence seront appréciés, et rechercher les partenariats et les collaborations qui permettront à ses contributions de donner les meilleurs résultats possible.** Par exemple, l'IFAC, les organisations professionnelles comptables et les cabinets comptables ont établi au fil du temps des relations constructives et efficaces avec un grand nombre d'organisations comptables et d'agences de développement économique, ainsi qu'avec des organismes non gouvernementaux et d'autres professions.

## PARTENARIATS IMPORTANTS

L'IFAC et ses organisations membres travaillent en collaboration avec d'autres organisations, et par l'intermédiaire de celles-ci, pour contribuer efficacement à la réalisation des ODD. Elles font appel à des partenaires, ou s'appuient sur certains travaux ou initiatives, notamment :

- les organisations professionnelles comptables, afin de contribuer à l'élaboration de systèmes nationaux, régionaux et locaux solides qui favorisent l'existence d'organisations, de marchés et d'économies durables;
- les gouvernements et les entreprises, afin d'apporter un soutien politique et économique aux ODD;
- les organismes de réglementation, afin de s'assurer d'avoir une réglementation qui facilitera l'apport de la profession et des entreprises plutôt que de lui faire obstacle, et de favoriser des investissements qui auront les résultats prévus;
- les agences de développement, afin de participer au financement et aux investissements dans le développement de la profession comptable;
- les six réseaux internationaux comptables les plus importants, l'Organisation de coopération et de développement économiques et la Global Initiative for Fiscal Transparency, une initiative mondiale sur la transparence des finances publiques, afin de faire appliquer la méthode de la comptabilité d'exercice pour la préparation de l'information financière dans le cadre de l'initiative **Accountability. Now.**;
- la Natural Capital Coalition et son protocole sur le capital naturel (Natural Capital Protocol), afin de cerner, de mesurer et d'évaluer le capital naturel de sorte qu'il soit visible et compris quand vient le temps de prendre des décisions, ce qui permet aussi à la profession d'apporter sa contribution aux objectifs 14 et 15;
- le projet ACD, qui travaille avec les chefs des finances et les organisations professionnelles comptables pour intégrer les principes de durabilité et de développement durable;
- l'International Integrating Reporting Council, afin d'établir une approche intégrée de présentation de l'information d'entreprise pour produire une information de meilleure qualité, plus utile et qui catalyse le changement de comportement et la réflexion à long terme;
- la Global Reporting Initiative (GRI), afin d'obtenir des informations claires, opportunes et comparables sur le développement durable par le truchement des normes de la GRI sur la durabilité;
- le **Pacte mondial des Nations Unies** et la **Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement**, afin de favoriser l'information d'entreprise sur le développement durable, et ce, à plus grande échelle.

## Et pour la suite?

La profession peut faire beaucoup, directement et indirectement, en vue de la réalisation des ODD par la mise en œuvre d'une panoplie d'activités qui, toutes, concourent à la création de valeur pour les organisations et les milieux dans lesquels elles exercent leurs activités.

Cette publication donne un aperçu des moyens dont disposent actuellement la profession et ses membres, qui sont près de trois millions, pour contribuer à la réalisation des ODD. Elle brosse un tableau indicatif de la participation de la profession et relève les domaines dans lesquels celle-ci pourrait intensifier ses efforts et les relier plus étroitement aux ODD. Dans certains domaines, la profession et ses membres doivent accélérer le rythme des activités relatives aux ODD cadrant avec leur champ d'expertise, tandis que dans d'autres domaines, il leur faut entreprendre de nouvelles initiatives en vue de l'atteinte des cibles.

M. Malcolm Preston, leader mondial, Développement durable, chez PwC, renforce ce message dans le récent rapport de ce cabinet sur les ODD, ***Make It Your Business: Engaging with the Sustainable Development Goals*** : Si nous souhaitons sincèrement la réalisation d'avancées dans le monde qui profitent à tous sans exception et n'écartent aucun pays, il est important de faire preuve de créativité pour trouver des moyens d'aider la profession à s'adapter à cette nouvelle réalité. Dans ce contexte, il faut considérer les ODD comme une occasion offerte à la profession de réfléchir à la nature des changements qui s'annoncent et à la meilleure façon de mettre à profit l'immense potentiel des professionnels comptables dans cette optique.

**« Si le chef d'entreprise souhaite profiter d'une réglementation "juste", propice à l'exercice des activités de son entreprise, son organisation doit établir une stratégie dont les objectifs, à l'échelle nationale, répondent à la volonté du gouvernement en matière d'ODD. » [Traduction libre]**







**CPA**

COMPTABLES  
PROFESSIONNELS  
AGRÉÉS  
CANADA

277, RUE WELLINGTON OUEST  
TORONTO (ONTARIO) CANADA M5V 3H2  
TÉL. 416 977.3222 TÉLÉC. 416 977.8585  
[WWW.CPACANADA.CA](http://WWW.CPACANADA.CA)